



Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.04.2019

Page 1 sur 9

Date de révision : 07.15.2024

Crystal Green®

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Crystal Green®

Synonymes : MgNH₄PO₄·6H₂O

Code produit : CG2

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Engrais à libération lente.

Utilisations déconseillées : Aucun connu.

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

Canada

Ostara Nutrient Recovery Technologies Inc.

1001 North Warson Rd

Suite 200

St. Louis, MO 63132

1-778-300-2240

pmitchell@ostara.com

Ligne d'urgence :

Canada

CHEMTREC (24 heures)

North America: 1-800-424-9300

Canada: +1 703-527-3887 (CCN 849806)

Pour les urgences chimiques (déversement, fuite, incendie ou accident)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH : Substance ou mélange non dangereux

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : Aucun(e)

Mentions d'avertissement : Aucun(e)

Mentions de danger : Aucun(e)

Déclarations de mise en garde : Aucun(e)

Dangers non classés par ailleurs :

Les poussières nuisibles peuvent provoquer une irritation et/ou une abrasion mécanique des yeux, de la peau et des voies respiratoires

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.04.2019

Page 2 sur 9

Date de révision : 07.15.2024

Crystal Green®

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 7785-21-9	Acide phosphorique, sel de magnésium-ammonium (1/1/1)	>97

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies ariennes non obstruées

Prendre des précautions pour assurer sa propre sécurité

Éliminer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais

Obtenir des conseils médicaux en cas de malaise ou d'inquiétude

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Retirer immédiatement les vêtements contaminés

Éponger ou brosser délicatement l'excédent de produit

Après un contact avec les yeux :

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Rincer délicatement les yeux avec précaution avec de l'eau courante tiède pendant plusieurs minutes, tout en tenant les paupières ouvertes

Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement

Continuer à rincer pendant 15 à 20 minutes

Après ingestion :

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persistent

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente)

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

La poussière en suspension dans l'air peut provoquer une abrasion mécanique et une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.04.2019

Page 3 sur 9

Date de révision : 07.15.2024

Crystal Green®

SECTION 5 : Mesures de lutttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

Des fumées toxiques et irritantes peuvent être produites lors d'un incendie, notamment : oxydes d'azote, oxydes de magnésium et oxydes de phosphore.

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

Précautions particulières :

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter une protection personnelle adéquate lors de l'élimination des déversements

Éviter la génération de poussière

Éviter de respirer les poussières

Précautions environnementales :

Ne doit pas être libéré dans l'environnement

Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Balayer ou ramasser la matière solide tout en réduisant le dégagement de poussière

Balayer les substances déversées dans des conteneurs. Si nécessaire, humidifier d'abord pour éviter la formation de poussière

Utiliser un aspirateur pour recueillir les matériaux déversés, si possible

Éliminer le contenu et les conteneurs conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale

Transférer dans un conteneur pour élimination

Référence à d'autres sections :

Voir aussi les Sections 8 et 13

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Éviter de respirer les poussières

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.04.2019

Page 4 sur 9

Date de révision : 07.15.2024

Crystal Green®

chimiques.

Porter des gants appropriés.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir Section 8).

Ou ajouter une protection oculaire et une protection respiratoire si une exposition à la poussière en suspension dans l'air est possible

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Maintenir le conteneur bien fermé.

Garder le contenant au sec.

Entreposer dans un endroit frais bien aéré.

Conserver à l'écart des sources de chaleur et de la lumière directe du soleil.

Conserver à moins de 55 °C.

Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10.)

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Aucune limite d'exposition professionnelle indiquée pour le(s) ingrédient(s).

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Une surveillance de la concentration des substances dans la zone de respiration des travailleurs ou dans le lieu de travail général peut être nécessaire pour confirmer la conformité à une LEP et le caractère adéquat des contrôles de l'exposition.

Une surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur et d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessous.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Mesures générales d'hygiène :

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.04.2019

Page 5 sur 9

Date de révision : 07.15.2024

Crystal Green®

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Poudre/Granulés (jusqu'à 5 mm de diamètre).
Odeur :	Moisi / Ammoniac (lorsqu'humide ou chauffé à plus de 55 °C).
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair :	Non déterminé ou non disponible
Taux d'évaporation :	Sans objet
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	1,7
Solubilités :	Insolubilité dans l'eau.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	>55°C
Viscosité dynamique :	Sans objet.
Viscosité cinématique :	Sans objet.
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

Informations supplémentaires

Densité apparente	1 g/ml
--------------------------	--------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Stable sous des conditions normales.

Stabilité chimique :

Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable sous des conditions normales.

Conditions à éviter :

Chaleur et lumière directe du soleil.

Matériaux incompatibles :

Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.04.2019

Page 6 sur 9

Date de révision : 07.15.2024

Crystal Green®

Oxydes d'azote, oxydes de magnésium, oxydes de phosphore.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Domages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.04.2019

Page 7 sur 9

Date de révision : 07.15.2024

Crystal Green®

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Poisson	Faible toxicité pour les organismes aquatiques.
---------	-------------------------------------------------

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Poisson	Faible toxicité pour les organismes aquatiques.
---------	-------------------------------------------------

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit :

Évidence de dégradation dans le sol. Non persistant.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit :

Cette substance n'a pas de potentiel de bioaccumulation.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit :

Insoluble dans l'eau. La substance devrait avoir une faible mobilité dans le sol.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.04.2019

Page 8 sur 9

Date de révision : 07.15.2024

Crystal Green®

Méthodes d'élimination :

Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Liste extérieure des substances (NDSL) :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.04.2019

Page 9 sur 9

Date de révision : 07.15.2024

Crystal Green®

7785-21-9	Acide phosphorique, sel de magnésium-ammonium (1/1/1)	Répertorié
-----------	-------------------------------------------------------	------------

Informations supplémentaires : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Avertissement :

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 10.04.2019

Date de révision : 07.15.2024

Notes de révision :

Date de révision	Remarques
2024-07-15	Modifications des informations de la section 1 uniquement. Aucune révision réglementaire n'a été effectuée.

Fin de la fiche de données de sécurité